

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
JEUDI 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril à 20 heures 45 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **Georges CÈBE**, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur CÈBE Georges, Madame VALETTE Florence, Monsieur HOAREAU Alain, Madame VIVANCOS Catherine, Monsieur BOYÉ Richard, Madame CÈBE Elodie, Monsieur ANDERS Michael, Madame THIBAUT Françoise, Monsieur GOOVAERTS Koen, Madame VIVANCOS Chantal, Monsieur COINTRE Marc, Monsieur CABROL Josian, Madame CABROL Ghislaine.

Absente excusée : Madame DUBOIS Laura

Représentés : Madame WACHTER Christiane par Madame VALETTE Florence
Monsieur VIVANCOS Claude par Monsieur GOOVAERTS Koen
Monsieur PELLISSIER Laurent par Madame VIVANCOS Chantal
Monsieur SOULIGNAC Jacques par Madame CABROL Ghislaine
Madame MARÉCHAL Karine par Monsieur CABROL Josian

0-0-0-0-0-0-0-0

Monsieur Alain HOAREAU est élu secrétaire de séance :

VOTE : UNANIMITE

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 21 mars 2019 :

Adopté à l'UNANIMITE

.../...

Monsieur CÈBE aborde l'examen de l'ordre du jour.

1°) Taux de fiscalité 2019 :

Monsieur le Maire présente l'état des bases fiscales communiqué par les services des finances et propose de fixer les taux d'imposition pour l'exercice 2019.

Après débat, à l'Unanimité, le conseil municipal choisit de fixer les taux comme suit sans augmentation :

Taxe d'Habitation	11,75 %
Foncier Bâti	22,16 %
Foncier Non Bâti	107,02 %

2°) Adoption du rapport de la commission locale d'établissement des charges transférées à la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire présente le rapport 2019 qui fixe le montant des charges et produits transférés à la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et propose son adoption.

Après débat, adopté à l'Unanimité

3°) Budget primitif 2019 :

Monsieur le Maire présente le projet de budget qui s'équilibre comme suit :

Budget Principal :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 439 593,00	2 439 593,00
INVESTISSEMENT	2 277 801,00	2 277 801,00

Après débat, adopté à la Majorité (5 abstentions)

4°) Répartition des crédits votés aux comptes 6558, 657362, et 657364 :

Monsieur le Maire propose la répartition des contributions des comptes 6558, 657362 et 657364 comme suit :

Répartition de crédits du chapitre 65 du budget primitif 2019				
Compte	Nature de dépense	Crédit voté	Montant attribué	Bénéficiaire
6558	Autres contributions obligatoires	18 300,00	18 271,66	Ecole privée Saint Joseph St Pons de Thomieres
			20,00	ASA du Saint Ponais
657362	Centre communal d'action sociale	7 000,00	7 000,00	CCAS St Pons de Thomieres
657364	Service industriel et commercial	0,00	0,00	Service de l'eau et de l'assainissement

Après débat, la proposition est adoptée à l'Unanimité

5°) Affectation des subventions sur crédit voté au compte 6574 :

Monsieur le Maire, assisté de Monsieur HOAREAU, présente une première proposition d'affectation de subventions aux associations détaillée comme suit :

SUBVENTIONS 2019	
ASSOCIATIONS	
AIE CARAMB ART	350
AMICALE SAPEURS POMPIERS	400
AMIS DE CAVENAC	400
AMIS DE LA CIGALE	160
AMIS DE L'ORGUE	1000
ANCIENS COMBATTANTS	50
APEL ST JOSEPH	500
ASCSP	2000
AVENIR ST PONS TENNIS	600
BIBERON CLUB	750
BLACK MOUTON	400
COMITE DES FETES LES TAMAROUS	6500
COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE FRESCATIS	2500
COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE FRESCATIS	4620
ECOLE JSP	300
ETOILE SPORTIVE DU JAUR	1000
FNATH	50
FOYER HAMEAU BRASSAC	160
FSE COLLEGE DU JAUR	500
GASP	700
GENEALOGIE ST PONAISE	160
GROUPEMENT CYNEGETIQUE	300
HARKIS DU ST PONAIS	300
LE JOYEUX COCHONNET	160
LA DRALHA SAN PONESA	300
LA POUDRE D'ESCAMPETTE	2000
LA TRUITE DU JAUR	200

LES GAVACHS DANCERS	160
LES PITCHOUNS DE FRESCATIS	2000
LIGUE CONTRE LE CANCER	160
AOSSP (MAISON D'ENFANTS)	1000
MUAY THAY	400
OGEC	2000
OCCE 34 COOP SCOLAIRE (RASED)	352
PREVENTION ROUTIERE	160
QUAD CLUB DU JAUR	660
RANDONNEURS DU HAUT LANGUEDOC	160
RESTOS DU COEUR	500
RETRO MECA	300
SECOURS CATHOLIQUE	500
SECOURS POPULAIRE	500
SOUVENIR FRANCAIS	310
SPELEO CLUB ST PONS	500
SPORTIVE INTER AGE	160
TELETHON	500
TOURISME IMAGINAIRE	2000
UN PAU DE MAI	160
UNRPA	400
UPSP	500
TOTAL	39 742

Après débat, proposition adoptée à la Majorité (2 abstentions)

6°) Prix de l'eau et de l'assainissement :

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de l'eau et de l'assainissement pour 2019

EAU	PRIX
Prix de l'eau	1,6000
Autres redevances	
Pollution (Agence de l'eau)	0,2700
Prélèvement (Agence de l'eau)	0,1460
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,1500
Prix de l'assainissement collectif	
Montant de la redevance/m3	1,6200
Prix global	3,7860
Abonnements	
Alimentation en diamètre 25	60,95
Alimentation en diamètre 32	77,44
Alimentation en diamètre 40	93,89
Alimentation en diamètre 50	110,38
Alimentation en diamètre 80	126,86
Alimentation en diamètre 100	143,35

Après débat, le prix proposé est adopté à la Majorité (3 abstentions)

7°) Budget primitif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement :

Monsieur le Maire présente le projet du budget qui s'équilibre comme suit :

Budget de l'eau et de l'assainissement :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	550 967,00	550 967,00
INVESTISSEMENT	322 478,00	322 478,00

Après débat, adopté à la Majorité (3 abstentions)

8°) Tableau des effectifs :

Afin de permettre la bonne organisation des services, Monsieur le Maire propose de réactualiser le tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS

établi le 11 avril 2019

Emplois	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s)	Cat.	Durée hebdo.	Nombre de postes prévus	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Agents occupant un emploi permanent de la filière administrative						
Direction	Directeur général des services (Emploi fonctionnaire)	A	35 / 35	1	1	0
	Attaché principal	A	35 / 35	1	0	1
	Rédacteur	B	35 / 35	1	0	1
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35 / 35	5	2	3
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35 / 35	5	3	2
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif	C	35 / 35	3	1	2
Agents occupant un emploi permanent de la filière animation						
Agent d'animation polyvalent	Adjoint d'animation	C	35 / 35	1	0	1
Agents occupant un emploi permanent de la filière technique						
Responsable adjoint du service technique	Agent de maîtrise principal	C	35 / 35	1	0	1
	Agent de maîtrise	C	35 / 35	1	0	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 1ère classe	C	35 / 35	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 2ème classe	C	35 / 35	4	3	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	C	35 / 35	7	5	2
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	28 / 35	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	27 / 35	1	1	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	C	17,30 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi permanent de la filière médico sociale						
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C	35 / 35	1	0	1
Accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	35 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi permanent de la filière police						
Police	Brigadier chef principal	C	35 / 35	1	1	0
Agents occupant un emploi non permanent de la filière technique						
Agent technique polyvalent	Adjoint technique non titulaire	C	35 / 35	6	3	3
Agent technique polyvalent	Emplois aidés	C	35 / 35	3	0	3
Agent technique polyvalent pour besoin saisonnier	Emplois saisonniers	C	35 / 35	5	0	5
Agent technique polyvalent pour remplacements momentanés	Emplois occasionnels	C	35 / 35	3	0	3

Après débat, adopté à l'Unanimité

9°) Actualisation des provisions semi budgétaires :

Monsieur le Maire propose de tenir compte de l'évolution de la nature des risques et d'actualiser les provisions.

Après débat, et à l'Unanimité il est décidé la reprise des provisions antérieures et la constitution d'une provision de 55 239,70 € pour le budget principal et de 23 311,68 € pour le budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

10°) Marché de maîtrise d'oeuvre pour la création d'un espace de loisirs :

Monsieur le Maire informe que la proposition du bureau présentée pour assurer la maîtrise d'oeuvre du projet n'a pas été reçue et retire la question de l'ordre du jour.

11°) Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à Hérault Energies pour chaufferies bois :

Monsieur le Maire présente deux conventions à établir entre la Commune et le Syndicat Mixte Hérault Energies concernant la création de chaufferies bois pour la maison de santé et la cité administrative.

Ces projets peuvent être réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée pour un coût prévisionnel de 275 000,00 € HT sur la cité administrative et de 45 000,00 € HT à la Maison des services de santé.

Après débat et à l'Unanimité Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions telles que proposées.

12°) Questions diverses :

- Motion de soutien à la population retraitée :

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion qui consiste à alerter sur la situation faite aux retraités, et à demander des mesures d'urgence en leur faveur.

Adoptée à l'Unanimité

- Police municipale :

Madame Ghislaine CABROL évoque les difficultés liées à l'absence de notre policière municipale.

- Fête de la châtaigne :

Madame Catherine VIVANCOS rend compte d'une réunion de travail qui s'est tenue dans le cadre de la préparation de la prochaine fête de la châtaigne.

Elle informe que les services de la gendarmerie auront de nouvelles exigences liées à la sécurité qui vont générer des contraintes plus lourdes en terme d'organisation.

La séance est levée à 22 heures 45

XXXXXXXXXX